L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 11 SEPTEMBRE 1885. 59me Année

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 11 SEPTEMBRE 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Co., au No. 35 rue de Chartres, bottes, souliers et bradequins.

La propreté des rues de la Nouvelle-Orléans.

Nous avons sous les yeux la lettre que le consul des Etats-Unis à Marseille, M. Mason, vient d'adresser au département d'Etat de Washington. L'auteur y traite une question d'un grand intérêt pour nous—celle du choléra qui exerce en ce moment d'épouvantables ravages sur la malheureuse ville dont le rôle et la position sont les mêmes que les nôtres.

Le tableau qu'il en fait est effrayant. La mort frappe de toutes parts avec un acharnement qui ne se ralentit pas; à l'ancienne épidémie vient s'ajouter celle de la fièvre typhoïde qui achève l'œuvre commencée par le fléau asiatique, et la terreur fait fuir deux mille personnes par jour. La situation est telle qu'il a fallu imposer silence à la Presse.

Il y a, dans le rapport, des particularités qu'il est de notre devoir de relever. Il y est dit, par exemple, que les développements qu'y a pris le fléau sont la suite fatale du mauvais état des constructions élevées en dehors des prescriptions de l'hygiène, de la salété des rues. La preuve en est que les quartiers nouveaux, sains, vastes, élégants, bien tenus, échappent, en grande partie, aux atteintes du mal.

On n'ignore plus aujourd'hui que le choléra doit une partie de sa force, là où il éclate, à l'absence des préoccupations sanitaires indiquées par la science moderne.

En présence d'un fléau qui, parti du fond de l'Orient, fait, d'ordinaire, le tour du monde, qui peut, par conséquent, à tout moment, traverser l'Atlantique et fondre sur nous, on est en droit de se demander si le milieu dans lequel nous vivons et nous nous mouvons, possède toutes les conditions nécessaires pour résister victorieusement à ses attaques.

Une chose bien certaine—c'est que la Nouvelle-Orléans est bâtie tout autrement que les vieilles villes d'Europe, où l'on semble s'être attaché à mourir, avec une cruelle parcimonie, l'espace, l'air, la lumière, à chaque habitant. Notre ville est immense; dans chaque quartier, vous sentez l'air circuler presque aussi facilement qu'à la campagne; nos rues sont vastes, nos maisons, peu élevées. En dehors du centre des affaires, des allées, des couloirs, sont réservés entre chaque bâtisse pour y laisser circuler l'air en pleine liberté. C'est ce qui fait qu'au milieu même de la canicule, nous ne sentons pas se développer cette intensité de chaleur que l'on constate, chaque année, dans les villes du Nord et qui y produit tant de catastrophes, tant de cas foudroyants d'insolation.

Là est le secret de la salubrité exceptionnelle de notre métropole—salubrité beaucoup plus remarquable en été qu'en hiver.

Mais si l'air, chez nous, ne pèche point par la quantité, il faut convenir que, sous le rapport de la qualité, il laisse souvent à désirer. Sous un climat comme le nôtre, où la chaleur nous affecte moins par son intensité, presque toujours tolérable, que par sa persistance, qui est véritablement implacable—car elle nous poursuit plusieurs mois, presque sans intermittence, sans nous laisser aucun moment de répit.—sous un climat comme le nôtre, disons-nous, les organes se fatiguent à la longue; ils s'affaiblissent, et n'ont plus, généralement, assez de force pour résister aux influences délétères. Il est donc de toute nécessité que nous respirions un air non seulement abondant, mais dégagé de tout élément malfaisant. Nous ne devrions rien négliger pour empêcher de se développer les miasmes qui le corrompent et y sèment les germes des maladies et des épidémies. C'est un devoir qui nous est imposé envers nous-mêmes, envers nos familles, envers le pays, car il nous faut assurer autant la bonne renommée de la ville que nous habitons que notre propre santé et celle des nôtres.

Ce devoir, le remplissons-nous? Travaillons-nous sans cesse à préserver l'atmosphère qui nous enveloppe et nous pénètre, des matières pernicieuses qui tendent constamment à s'y mélanger et à l'altérer? Nous ne le croyons pas. Voyez nos rues, honteuses en temps de pluie, poussiéreuses en temps sec; voyez nos ruisseaux fangeux, aux eaux stagnantes, pleins de matières animales en décomposition, où grouillent des milliards d'insectes, et d'où s'échappent nous ne savons quelles exhalaisons qui vous offensent l'odorat, qui vous prennent à la gorge, qui vous affectent les poumons.

Nous voyons bien l'eau couler avec abondance dans les rues perpendiculaires au fleuve, quand, toutefois, elle n'est pas arrêtée par les détritus de toutes sortes qui encombrent les rigoles et la forceut à se répandre sur la chaussée pour y former de véritables mares, aussi infectes que les ruisseaux qu'elle est chargée d'assainir, mais nous ne l'apercevons que bien rarement dans les rues parallèles au Mississippi, qui sont pourtant, les plus habitées, et qui ont besoin d'une salubrité plus grande. A quoi servent les bornes-fontaines? Où sont nos balayeurs? Où sont nos boueurs? N'y a-t-il pas une grosse somme inscrite à notre budget municipal en vue du nettoyage de nos voies publiques? On est autorisé à en douter, vu l'état d'ordure dans lequel elles se trouvent. Et avons-nous même une? C'est ce que nous demandait, très sérieusement, un étranger, un Américain de l'Ouest, l'hiver dernier. On devine la réponse; nous avons affirmé son existence, nous avons été plus loin: nous avons fait l'éloge de quelques-uns de ses membres. L'étranger en a cru ce qu'il a voulu.

Mais ce qu'il ne concevait pas, c'est que, dans une grande cité administrée convenablement et devant l'hôtel de la plus fashionable de la ville—l'Hôtel Royal—on ne pût traverser la rue pour aller directement, du Passage à l'entrée d'honneur, sans s'enfoncer les pieds dans une boue épaisse de trois ou quatre pouces.

N'y aurait-il donc pas moyen de mettre un terme à une situation qui livre au ridicule une population digne de tout respect, de toute estime; qui nuit à la bonne renommée d'un grand centre qui vaut beaucoup mieux que sa réputation, et par dessus le marché, nous expose à mille dangers qu'il nous serait si aisé d'éviter?

Voici le choléra qui a recommencé ses ravages en Europe, surtout dans les villes dont le climat se rapproche du nôtre. Qui nous assure que, cette année, il ne bondira pas du nord de la France ou de l'Espagne au Amérique? En ce cas, ne serions-nous pas une des localités où il éclaterait de préférence? Avons-nous pris nos précautions, en sommes-nous à les prendre?

Si le Conseil ne remplit pas son devoir, devant sa négligence ou son incapacité, sommes-nous réduits à l'impuissance? Le besoin est pressant, qu'il s'agisse de l'Exposition ou de l'apparition du fléau. Ne pourrions-nous exercer une pression énergique sur nos fonctionnaires publics—et les décider à prendre les mesures qu'exige la prudence la plus élémentaire?

Les partis royalistes en France.

La *Liberté* du 26 mai:

Le service anniversaire de la mort du comte de Chambord, qui a été célébré avant-hier avec tout le soin pieux que comporte une telle solennité, est devenu, entre les divers organes des partis royalistes, l'occasion d'une polémique aussi intéressante qu'instructive.

Ce sont naturellement les intransigeants de la monarchie, les fidèles obstinés du droit divin et de l'ancien régime, qui ont engagé la discussion, et, à leur tête, comme toujours, c'est l'*Univers* qui s'est fait l'interprète de leurs regrets et de leurs plaintes.

La feuille théocratique jette un douloureux regard sur le passé, à deux ans de distance. Qu'a-t-on fait depuis cette époque? Où en est-on aujourd'hui? La monarchie a-t-elle gagné du terrain? En a-t-elle perdu? La réponse à ces questions est empreinte d'une grande tristesse et d'un profond découragement.

L'*Univers* est convaincu qu'avec le comte de Chambord sont morts un principe, un système et une organisation qui étaient l'âme, la force et le levier de la royauté, et qu'on ne peut plus ressusciter désormais. Avec l'héritier de la branche aînée des Bourbons, tout le monde savait où on allait et où l'on devait aller. Le comte de Chambord avait cette énergie et cette franchise de dire ouvertement ce qu'il voulait et de déployer fièrement le drapeau de la monarchie traditionnelle. On pouvait ne pas partager ses convictions, mais ses adversaires eux-mêmes honoraient ce caractère inflexible dans la défense des doctrines dont il était la plus complète incarnation. Sous cette impulsion puissante, les comités royalistes marchaient avec un ensemble et une discipline qui donnaient au parti tout entier une autorité et une influence considérables.

Lorsque la mort a frappé le roi légitime, on a cru un moment que l'union des légitimistes et des orléanistes allait hâter l'instant de la suprême victoire et que l'heure du retour de la royauté était proche. "Que la réalité est loin de ce rêve!" s'écrie l'*Univers*. La division est plus grande que jamais. L'organisation des anciens comités est brisée; les nouveaux agissent isolément, sans unité et sans direction; puis, comme le prince qui a succédé au comte de Chambord se tait systématiquement et n'agit pas ostensiblement, on ne sait plus ni ce qu'il faut faire ni dans quel sens il faut marcher, et l'armée royaliste s'affaiblit et se désorganise chaque jour."

Le tableau est sombre, et sans doute l'*Univers*, dans l'intérêt de sa thèse intransigeante, en charge les couleurs. Néanmoins, il est difficile de ne pas reconnaître qu'il y a du vrai dans ses critiques, surtout en ce qui concerne l'attitude si nette et si fière du comte de Chambord, comparée à l'effacement, plus politique à coup sûr, des princes d'Orléans.

Seulement, est-ce bien à l'inaction et au silence du nouveau chef de la maison de Bourbon qu'il faut exclusivement attribuer les divisions du parti monarchique et la crise dont il est travaillé? En observateurs impartiaux, nous apercevons une cause bien plus réelle de faiblesse et de division, dans les irréconciliables prétentions des hommes d'ancien régime dont l'*Univers* est le porte-drapeau et le porte-parole. Là, se trouvent les plus implacables ennemis de la monarchie tempérée dont les fils de Louis-Philippe ne peuvent qu'être la vivante expression.

Oui, l'*Univers* a raison de dire que quelque chose a définitivement péri avec le comte de Chambord. Ce quelque chose, c'est la monarchie telle qu'elle existait avant 1789. Celle-là est bien morte et rien ne la fera revivre.

On ne peut pas supprimer l'histoire. Les révolutionnaires qui voudraient faire table rase du passé et croient qu'on peut impunément renier et répudier l'héritage des régimes antérieurs, sont absurdes; mais les royalistes qui croiraient pouvoir ne tenir aucun compte des événements et des conséquences de la Révolution, ne le seraient pas moins. Près d'un siècle après le mouvement rénovateur de 89, rêver le rétablissement de l'ancienne société, avec le droit divin au sommet, l'union du trône et de l'autel, le pouvoir absolu du monarque, les hiérarchies de tout genre, etc., etc., c'est ce repaître de chimères. L'égalité, le suffrage universel, le régime parlementaire sont devenus la loi essentielle de la France moderne. Monarchie ou République, aucun gouvernement ne peut vivre qu'en les acceptant.

Louis XVIII a reconnu cette nécessité quand il a fait la Charte. Louis-Philippe l'a consacrée en établissant le royauté constitutionnelle. Tout prince qui, par hasard, parviendrait à relever le trône, devrait s'y soumettre sans réserve.

Un abîme s'est pour jamais creusé entre l'ordre ancien et l'ordre nouveau. Comment les intransigents de droite peuvent-ils ne pas le comprendre? Comment ne voient-ils pas que le comte de Paris perdrait, même auprès des siens, ses dernières chances s'il remettait les principes fondamentaux de la Révolution, pour revenir à ceux de l'ancien régime? Quant à son attitude, que l'*Univers* critique avec tant de vivacité, nous n'avons pas à la juger. C'est affaire entre lui et les hommes de son parti qui ont la responsabilité du conseil et de l'action. Mais nous concevons fort bien la tactique qu'ils ont adoptée.

Il s'agit en effet de savoir s'il convient ou non de l'expulsé en déployant hautement le drapeau du prétendant, ou formulant explicitement le programme de la monarchie et en entrant ouvertement en guerre contre le régime actuel. On voit bien ce que le parti monarchique peut y perdre, on voit moins ce qu'il peut y gagner. Franchement il y a du quoi hésiter.

En attendant, ce parti est entré résolument dans la lutte électorale et il n'y déguise pas ses aspirations. Il tâche d'augmenter ses forces dans la Chambre future. Sur ce terrain, du moins, il reste dans la légalité et ne donne pas prise aux accusations de ses ennemis. Non se dissoudre pas pour cela, qu'il ait chance de réussir et ses prévisions sont loin de lui prédire une victoire éclatante; mais c'est évidemment tout ce qu'il peut faire, et il faut être aussi fanatique et aussi peu politique que l'est l'*Univers* pour ne pas le reconnaître.

La *République Française* du 30 août:

Nous assistons à un nouvel effort des hommes des anciens partis contre la volonté nationale, ainsi qu'en 1877. La différence entre les deux époques, c'est qu'après le 16 Mai nos adversaires étaient maîtres de tout en France, excepté de la France elle-même, et que, pour leur résister, nous étions unis. Aujourd'hui ils ne sont maîtres de rien, mais nous sommes divisés, et c'est cela seul qui rend l'audace à ceux que nous pensions avoir définitivement vaincus. On peut juger par là de quel prix est l'union des républicains.

L'effort des monarchistes sera très grand, on n'en peut douter. On voit paraître des listes de candidats qui se prétendent conservateurs dans les départements mêmes où la coalition monarchique n'osait lutter en 1881. Ce fait mérite d'être signalé particulièrement aux républicains qui se croient assez puissants pour éparpiller et perdre leurs forces. Que les anciens partis de monarchie éclatent devant la volonté toujours ferme de la France, cela ne fait pas de doute. Ils le savent fort bien eux-mêmes. Mais ils espèrent que les républicains se déchirant entre eux perdront de leur ascendant sur le pays, et qu'il affaiblira la République; car c'est bien moins à renverser la République qu'à l'affaiblir que tendent les monarchistes dans la présente campagne électorale. C'est là tout ce qu'ils veulent pour le moment; ils se chargent de faire le reste quand l'heure sera favorable.

L'ennemi à vaincre aux élections prochaines, ce sont donc les faux conservateurs, ce sont les candidats qui refusent de prendre parti, qui mettent leur drapeau dans la poche, qui se disent libéraux, indépendants, agricoles, etc., et qui assurent n'avoir d'autre souci que de corriger les prétendues fautes commises par les républicains.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

On lit dans la *Gazette de Lausanne*, Suisse, du 26 août:

"M. Joos, conseiller national, est enfin parvenu à constituer un comité pour s'occuper de l'émigration.

"Tous les partis sont représentés dans ce comité; on y trouve les noms de MM. Battaglini, Bezzola, Bory, Butzberger, Joos, Klein, Morel, Tissot, Vigier, Jachokke, de la Gauche radicale; Baldinger, von Tschindi, Romedi, du Centre; Arnold, Decurtis, Hochstrasser, von Roten, de la Droite; Curti et Vœgelin, du groupe démocratique-socialiste.

"Ce comité s'est donné la tâche d'éclairer l'opinion par la presse et les réunions publiques, sur l'importance pour la Suisse d'une émigration fortement organisée de procurer les fonds nécessaires pour les travaux préparatoires, voyages, expertises, distribution d'imprimés, etc., d'examiner les projets d'établissement et d'achats de terrains, de négocier avec les Compagnies, de préparer des contrats et des plans financiers, de former enfin une véritable Société de colonisation.

"Une somme de 25,000 à 30,000 fr. est indispensable pour ces premiers travaux; du reste, on assure qu'elle est couverte presque entièrement par les souscriptions de 153 personnes qui se sont engagées à verser au premier signal de 50 à 500 fr.

"MM. Joos et consorts avaient tout d'abord l'idée de fonder une colonie complètement indépendante de celles qui peuvent exister à cette heure; peu à peu, cependant, ils ont pu se persuader que les difficultés seraient grandes, peut-être insurmontables, et on assure qu'ils sont disposés maintenant à étudier la question à un autre point de vue et à s'entendre avec les chefs de quelque colonie suisse en pleine prospérité.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Les Messes Commémoratives,

EN FRANCE.

Nous lisons, dans la *Gazette de France*, du 25 et du 26 août:

Hier matin, à huit heures, a été dite, à Saint-François-Xavier, par le vénérable curé de la paroisse, la messe demandée par Monsieur le Comte de Paris pour le repos de l'âme de Monsieur le Comte de Chambord.

Bien qu'à cette époque de l'année, la plupart des royalistes soient retenus loin de Paris, ces absences ne nous ont pas privé de l'émouvant spectacle d'une assistance nombreuse et recueillie.

Plusieurs fidèles se sont approchés de la Sainte-Table, et une quête pour les pauvres a été des plus fructueuses.

A la même heure, Monsieur le Comte de Paris assistait à une messe célébrée à l'intention de Monsieur le Comte de Chambord, dans la chapelle du château d'Eu.

Une messe était également célébrée à Saint-Louis, de Versailles, par les soins de Mgr le duc de Nemours.

Des messes ont été célébrées hier dans un grand nombre de villes de province, pour l'anniversaire de la mort de Monsieur le Comte de Chambord.

Plusieurs journaux de province, notamment l'*Anjou* et l'*Émancipateur de Cambrai*, ont paru encadrés de noir.

Voici quelques renseignements.

On lit, dans l'*Eclair* de Montpellier:

"Sur la demande d'un grand nombre de nos amis, qui sont absents à cette époque de l'année, il a été décidé que le service commémoratif de la mort de Monsieur le Comte de Chambord serait célébré, à Montpellier, à une date ultérieure. Dès que cette date sera fixée, nous nous empresserons de la faire connaître."

On lit, dans la *Gazette d'Auvergne*:

"Il y a deux ans aujourd'hui que Monsieur le Comte de Chambord mourait sur la terre d'exil.

"Ces deux années n'ont pu affaiblir la vivacité de nos regrets: nous pleurons encore et nous pleurerons longtemps Celui qui n'est plus.

"Mais notre douleur n'est pas une douleur stérile; avant de mourir notre Prince à jamais regretté nous a donné un suprême enseignement: ses dernières paroles ont été pour Dieu et pour la France.

"Servir Dieu et la France, c'est donc honorer sa mémoire.

"Ce devoir-là les royalistes ne l'abdiqueront jamais.

"Leur présence à la messe célébrée ce matin à 9 heures, en l'église de Saint-Genès-les-Carmes, pour le repos de l'âme de Monsieur le Comte de Chambord, en était une preuve qui ne sera pas la dernière.

"Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'en priant pour notre prince défunt, nous avons aussi prié pour la France: l'âme du Roi n'évoque-t-elle pas invinciblement l'idée de l'âme de la patrie?"

—On lit, dans la *Guyenne*:

"Nous rappelons qu'une messe anniversaire sera célébrée à dix heures, demain mardi, 25 août, jour de la fête de Saint-Louis, roi de France, dans l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Monsieur le Comte de Chambord et pour le salut de la France."

—On lit, dans l'*Indépendant de l'Ouest*:

"Ainsi que nous l'avions annoncé, aujourd'hui, deuxième anniversaire de la mort de Monsieur le Comte de Chambord, une messe funèbre a été célébrée, à dix heures, dans l'église d'Ayenières, pour le repos de l'âme de celui qui fut le Roi. Une nombreuse assistance se pressait dans l'église et unissait ses prières à celles du prêtre."

—On lit, dans l'*Echo de la Dordogne*:

"On nous prie d'annoncer qu'une circonstance particulière oblige les légitimistes à retarder de quelques jours la messe commémorative célébrée annuellement pour le repos de l'âme de Monsieur le Comte de Chambord. Cette cérémonie aura lieu le mercredi 2 septembre, à la cathédrale."

—On écrit, de Caen, le 24 août:

"Une messe pour le repos de l'âme de Monsieur le Comte de Chambord a été célébrée ce matin, à dix heures, en l'église Saint-Jean, au milieu d'une très nombreuse assistance."

—Une messe a été célébrée à Lille, à la basilique de Notre-Dame de La Treille.

—Hier, également, par les soins de S. A. R. le comte de Trapani, un service a été célébré dans l'église cathédrale de Lucerne pour l'anniversaire de la mort de Monsieur le Comte de Chambord.

Nombreuse assistance de notabilités françaises et italiennes.

On sait que la nouvelle Chambre de France devra procéder, presque aussitôt après sa constitution, à la nomination du Président de la République, pour une nouvelle période de sept années. Elu le 30 janvier 1879, M. Grévy aura accompli, le 30 janvier 1886, la durée ordinaire des pouvoirs qui lui avaient été confiés. Mais, comme aux termes de la loi, la nomination du premier magistrat de la République doit se faire au moins un mois avant le terme des pouvoirs du Président, dont le mandat arrive à expiration, c'est dans le courant de décembre prochain que le Congrès devra être convoqué.

L'élection présidentielle aura été précédée du renouvellement de tous les corps électifs de notre pays. La Chambre aura été renouvelée intégralement deux fois, au cours de la magistrature de M. Grévy, en août 1881 et en octobre 1885, et le Sénat aura subi deux renouvellements triennaux, ceux de janvier 1882 et de janvier 1885. Les Conseils généraux et d'arrondissement auront passé par deux renouvellements partiels, ceux d'août 1880 et d'août 1883. Enfin, les Conseils municipaux de toute la France auront été renouvelés intégralement en 1880 et en mai 1884.

Il restera à faire, en août de l'année prochaine, le renouvellement, par moitié, des Conseils généraux et d'arrondissement, puis, le corps électoral entrera dans une période d'inactivité.

Les élections ne se représenteront plus, en effet, qu'aux dates suivantes:

Renouvellement, par tiers, du Sénat: janvier 1888.

Renouvellement intégral des Conseils municipaux: mai 1888.

Renouvellement, par moitié, des Conseils généraux et d'arrondissement: août 1889.

Renouvellement intégral de la Chambre: octobre 1889.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Une touchante solemnité religieuse et maritime a eu lieu le dimanche, 23 août, au Tréport, France, où Mgr Thomas, archevêque de Rouen, est venu consacrer une statue de Notre-Dame-des-Flots, *la Vierge des Matelots*, due au sculpteur Franceschi.

Le matin, à l'église, Mme la comtesse de Paris, cédant aux instances de M. le curé du Tréport, a bien voulu chanter plusieurs morceaux, entre autres *le Ciel visite la Terre*, le cantique de Gounod; le *Sanctus* de Beethoven, l'*O Salutaris* de la messe en *sol* de Bordes. Puis avec M. Pierron, banquier du Tréport, un véritable artiste, *Crucifix*, de Faure, qui a produit un effet saisissant. Enfin, la comtesse a chanté l'*Ave Maria* de Gounod, accompagnée par Mlle Riottot, une violoniste de talent, et par l'organiste, M. Mathieu.

M. l'abbé Vallet a prêché pour les œuvres charitables du Tréport.

La princesse Amélie et Mme Armand Bapst ont fait une quête qui a valu aux pauvres plus de 4,000 francs.

Toute la ville était pavoisée et décorée d'arcs de triomphe.

Une messe était également célébrée à Saint-Louis, de Versailles, par les soins de Mgr le duc de Nemours.

Des messes ont été célébrées hier dans un grand nombre de villes de province, pour l'anniversaire de la mort de Monsieur le Comte de Chambord.

Plusieurs journaux de province, notamment l'*Anjou* et l'*Émancipateur de Cambrai*, ont paru encadrés de noir.

Voici quelques renseignements.

On lit, dans l'*Eclair* de Montpellier:

"Sur la demande d'un grand nombre de nos amis, qui sont absents à cette époque de l'année, il a été décidé que le service commémoratif de la mort de Monsieur le Comte de Chambord serait célébré, à Montpellier, à une date ultérieure. Dès que cette date sera fixée, nous nous empresserons de la faire connaître."

On lit, dans la *Gazette d'Auvergne*:

"Il y a deux ans aujourd'hui que Monsieur le Comte de Chambord mourait sur la terre d'exil.

"Ces deux années n'ont pu affaiblir la vivacité de nos regrets: nous pleurons encore et nous pleurerons longtemps Celui qui n'est plus.

"Mais notre douleur n'est pas une douleur stérile; avant de mourir notre Prince à jamais regretté nous a donné un suprême enseignement: ses dernières paroles ont été pour Dieu et pour la France.

"Servir Dieu et la France, c'est donc honorer sa mémoire.

"Ce devoir-là les royalistes ne l'abdiqueront jamais.

"Leur présence à la messe célébrée ce matin à 9 heures, en l'église de Saint-Genès-les-Carmes, pour le repos de l'âme de Monsieur le Comte de Chambord, en était une preuve qui ne sera pas la dernière.

"Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'en priant pour notre prince défunt, nous avons aussi prié pour la France: l'âme du Roi n'évoque-t-elle pas invinciblement l'idée de l'âme de la patrie?"

—On lit, dans la *Guyenne*:

"Nous rappelons qu'une messe anniversaire sera célébrée à dix heures, demain mardi, 25 août, jour de la fête de Saint-Louis, roi de France, dans l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Monsieur le Comte de Chambord et pour le salut de la France."

—On lit, dans l'*Indépendant de l'Ouest*:

"Ainsi que nous l'avions annoncé, aujourd'hui, deuxième anniversaire de la mort de Monsieur le Comte de Chambord, une messe funèbre a été célébrée, à dix heures, dans l'église d'Ayenières, pour le repos de l'âme de celui qui fut le Roi. Une nombreuse assistance se pressait dans l'église et unissait ses prières à celles du prêtre."

—On lit, dans l'*Echo de la Dordogne*:

"On nous prie d'annoncer qu'une circonstance particulière oblige les légitimistes à retarder de quelques jours la messe commémorative célébrée annuellement pour le repos de l'âme de Monsieur le Comte de Chambord. Cette cérémonie aura lieu le mercredi 2 septembre, à la cathédrale."

—On écrit, de Caen, le 24 août:

"Une messe pour le repos de l'âme de Monsieur le Comte de Chambord a été célébrée ce matin, à dix heures, en l'église Saint-Jean, au milieu d'une très nombreuse assistance."

—Une messe a été célébrée à Lille, à la basilique de Notre-Dame de La Treille.

—Hier, également, par les soins de S. A. R. le comte de Trapani, un service a été célébré dans l'église cathédrale de Lucerne pour l'anniversaire de la mort de Monsieur le Comte de Chambord.

Nombreuse assistance de notabilités françaises et italiennes.

On sait que la nouvelle Chambre de France devra procéder, presque aussitôt après sa constitution, à la nomination du Président de la République, pour une nouvelle période de sept années. Elu le 30 janvier 1879, M. Grévy aura accompli, le 30 janvier 1886, la durée ordinaire des pouvoirs qui lui avaient été confiés. Mais, comme aux termes de la loi, la nomination du premier magistrat de la République doit se faire au moins un mois avant le terme des pouvoirs du Président, dont le mandat arrive à expiration, c'est dans le courant de décembre prochain que le Congrès devra être convoqué.

L'élection présidentielle aura été précédée du renouvellement de tous les corps électifs de notre pays. La Chambre aura été renouvelée intégralement deux fois, au cours de la magistrature de M. Grévy, en août 1881 et en octobre 1885, et le Sénat aura subi deux renouvellements triennaux, ceux de janvier 1882 et de janvier 1885. Les Conseils généraux et d'arrondissement auront passé par deux renouvellements partiels, ceux d'août 1880 et d'août 1883. Enfin, les Conseils municipaux de toute la France auront été renouvelés intégralement en 1880 et en mai 1884.

Il restera à faire, en août de l'année prochaine, le renouvellement, par moitié, des Conseils généraux et d'arrondissement, puis, le corps électoral entrera dans une période d'inactivité.

Les élections ne se représenteront plus, en effet, qu'aux dates suivantes:

Renouvellement, par tiers, du Sénat: janvier 1888.

Renouvellement intégral des Conseils municipaux: mai 1888.

Renouvellement, par moitié, des Conseils généraux et d'arrondissement: août 1889.

Renouvellement intégral de la Chambre: octobre 1889.

La *Revue Gazette maritime et commerciale*, en France, donne d'intéressants renseignements sur la récolte du blé dans le monde entier.

Dans toute l'Europe occidentale, les prévisions sont en faveur d'une récolte moyenne. La France, toutefois, fait une heureuse exception: on prévoit, pour elle, un rendement un peu au-dessus de la moyenne.

En Italie, on n'atteindra que les 82 centièmes environ d'une récolte moyenne, soit 41,672,000 hectolitres.

Dans la Russie méridionale, la récolte sera très mauvaise à cause de la sécheresse qui y a sévi.—En Angleterre, tout fait prévoir une bonne moyenne, et le total du rendement dans le Royaume-Uni, y compris les îles de la Manche et l'île de Man, est évalué à 10 millions de quarters (29,078,120 hectolitres).

Comme nous l'avons constaté déjà, la récolte américaine est considérée comme étant une des plus mauvaises qu'on ait vu depuis quelque d'années. Les plus évaluations les plus récentes, on ne s'attend qu'à un rendement de 300 à 360 millions de bushels (109,430,000 à 130,852,000 hectolitres), chiffre qui ne dépasse guère les besoins de la consommation intérieure des Etats-Unis. Le montant disponible pour l'exportation (montant qui provient des excédants des récoltes antérieures) ne semble pas devoir dépasser environ 65 millions de bushels (34,530,300 hect.).

Au Canada, on s'attend à une récolte dépassant la moyenne; mais le peu d'importance du stock fourni par ce pays fait que le surplus ne saurait affecter la situation générale.

Quant à l'Inde, les dernières nouvelles confirment les appréciations précédentes relativement à une bonne moyenne.

En résumé, la situation générale, telle qu'elle ressort des plus récentes informations, donne lieu de supposer que les stocks disponibles pour la consommation universelle seront inférieurs à ceux de l'année dernière.

La *République Française* du 29 août:

Les honneurs funèbres ont été rendus, hier, à la glorieuse mémoire de l'amiral Courbet, d'une manière tout à fait digne de lui-même, digne aussi du gouvernement de la République et de Paris. Nous avons honoré l'intrépide marin, le vaillant soldat de la France, le chef de nos forces navales qui a fait sentir au loin ce que peut toujours notre nation pour la défense de sa dignité et de ses droits. La foule qui se pressait aux alentours des Invalides, qui se groupait le long des quais et des boulevards ou devaient passer les délégations de la marine et de l'armée, témoignait de la vivacité du sentiment public.

L'esprit de parti n'a pas eu de peine à se contenir en présence de la dépouille mortelle de ce vaillant homme de guerre qui voulait et rêvait la plus grande somme de gloire possible pour son pays. On n'a pu en lui qu'un éclatant et toujours vivant exemple de patriotisme: celui-à suffi pour réunir tous les cœurs dans un même sentiment de reconnaissance et d'admiration.

Il fut, on n'en peut pas douter un défenseur à outrance de l'honneur national outragé. Il a porté très loin, et au-delà de toutes les limites vulgaires, le sens de l'honneur propre national; il l'a porté jusqu'à un point où vont sonner les âmes les plus nobles dans le désir héroïque des légitimes représailles. Quelques-uns qui ont tenté, par mégarde, de se faire une arme de cette mémoire contre le gouvernement de la France et de la jeter dans la mêlée des partis, étaient pourtant d'un avis diamétralement opposé au sien.

Alors que dans ses aspirations magnanimes Courbet tendait au développement le plus large de la guerre, ceux-là continuaient et répétaient toute forme de guerre quelle qu'elle pût être. D'autres, dont nous sommes, ont cru que la réparation devait être poursuivie à un degré et dans une mesure prudemment calculés. Courbet nous eût trouvés trop modestes, et bien certainement l'âpreté des appréciations qui étaient formulées sur ceux qui ne voulaient pas de guerre du tout eût été excessive. Mais ces dissentiments ne pouvaient plus percer dans la présence immédiate du grand marin que la France a perdu. On n'a senti que l'étreinte du deuil commun, et le patriotisme du peuple de Paris a donné un nouveau témoignage de sa vitalité.

Nous avons compris, hier, mieux qu'à tout autre moment, la situation exceptionnelles de l'homme de mer qui passe sa vie à lutter, en cette patrie flottante rattachée moralement à la mère patrie et séparée d'elle matériellement par de si vastes abîmes.

Cette situation prolongée pendant une suite d'années, cet isolement au milieu de périls sans cesse renouvelés, cette vie à part, cette autorité vraiment souveraine et légitime, parce qu'elle est ici la loi du salut quotidien au milieu de crises toujours menaçantes, explique bien des problèmes moraux qui étonnent quand on n'en a pas examiné les causes.

Le peuple de Paris, avec sa claire intelligence, a entrevu hier le secret de ces situations qui ne ressemblent à aucune autre. L'hommage a été unanime, sans mange ni réserve. Nos marins ont été les témoins de la reconnaissance publique, dont ils reçoivent leur large part. Et ceux qui parfois se plaignent amèrement de l'âpreté de nos discussions politiques ont pu se passurer en voyant que le patriotisme français conserve malgré tout sa vertu.

Le *Temps*, de Paris, du 25 août, nous apprend qu'une réforme fiscale, qui est en même temps une réforme politique et sociale importante, vient d'être résolue et sera appliquée, dans un délai peu éloigné, en Russie. Un ukase a satisfait des aspirations légitimes et anciennes en prononçant la suppression de la capitation, c'est-à-dire de l'impôt qui pesait encore sur tous les anciens serfs. Il ne s'agit pas seulement d'une mesure fiscale, qui dégrève une nombreuse classe de Russes d'une charge spéciale; avec la capitation disparaît le dernier signe matériel du servage, qu'Alexandre II eut le mérite de supprimer, mais dont plusieurs charges onéreuses et suppressives pesaient encore sur les paysans.

L'impôt qui va disparaître avait été institué par Pierre le Grand, dont les réformes radicales de la vieille organisation de l'empire moscovite réclamaient de grandes ressources. Le tsar frappa chacun de ses sujets d'une taxe égale, dont l'établissement motiva un ressentiment général de la population; chaque paysan fut tenu, sous des peines sévères, de se faire inscrire comme habitant d'une commune ou comme propriétaire d'un bien rural, et les seigneurs furent rendus responsables de la solvabilité de leurs fenanciers. Depuis l'abolition du servage, en 1861, les communes avaient hérité de la responsabilité des seigneurs. Cette solidarité était très onéreuse pour les communes encore chargées d'amortir le prix des terres qui leur avaient été cédées lors de l'émancipation, et elle les obligeait souvent à exercer des contraintes vexatoires sur leurs habitants. Aussi le gouvernement impérial songea-t-il, dès 1862, à se procurer les moyens de supprimer la capitation, et ses ukases successifs d'Alexandre II et d'Alexandre III commencèrent l'œuvre qui sera accomplie à l'entrée de l'année 1887.

La suppression de la capitation coûtera 50 millions de roubles au Trésor; le ministre des finances russe aura donc une grosse lacune à combler au budget. L'abolition de cet impôt aura encore une conséquence importante pour les paysans. Au moment de l'abolition du servage, le fermage des terres attribuées à paysans fut fixé pour une durée de vingt-quatre années, et la capitation se cumulait avec ce fermage. Le 1er janvier 1887 sera le terme des vingt-quatre ans des fermages, et les baux seront alors renouvelés d'après la valeur estimée des terres, en tenant compte, outre les intérêts du capital foncier, de son amortissement en quarante ans. Il résultera de ce changement une plus équitable répartition des charges pesant sur les émancipés de 1861 et une notable amélioration de la situation sociale et commerciale du paysan russe.

L'esprit des autres:

Un journal anglais a paru la semaine dernière avec sa troisième page complètement en blanc, à l'exception de ces deux lignes tout en bas de la feuille:

La maison X.... et Ce (vins en cercles et en bouteilles, etc.... n'a nullement besoin de publicité; mais, voulant laisser aux journaux leur bénéfice légitime, elle a pris cette page blanche."

Décédé à Toulon le 23 août 1885, à l'âge de 54 ans, ALFRED JOUBERT Inspecteur général de la Marine, frère de Léon Joubert.

Perdu,

HIER jeudi, dans le trajet de l'ancienne Hôpital et Bourgogne à la rue Dauphine, de la rue Dauphine à la rue St Philippe, un bracelet en chevrons dont le fermoir porte sur un fond en cheveux le chiffre E. H. en lettres d'or. Récompense qui rapportera le bracelet rue de l'Hôpital No. 134. 11 sept—3f.

Ecole de l'Union Française.

EN raison d'une maladie du professeur M. Rodez, l'ouverture de l'école qui devait avoir l